

A l'intention de :

M. Joviado, Maire de Buzet s/Tarn, Mme Guerrero, chargée des affaires scolaires, M. Rimfray, Mme Laporte, Mme Pecqueux, Mme Sablé, Mme Prاتمarty, Mme Roujean, Mme Labastie, M. Barbara, Mme Bex, Mme Jordy, parents d'élèves, Mme Weber, Mme Bonnet, Mme Gayral, Mme Deheurles-Gasch, M. Uruty, Mme Ciry-Tezza, Mme Donnart, Mme Estrade, M. Soubiran, Mme Cioppani, Mme Auriol, enseignants.

Buzet-sur-Tarn, le vendredi 24 mars 2023

Objet : Procès-verbal du Conseil d'école du 16 février 2023 - Année scolaire 2022-2023

Circonscription IEN
HAUTE GARONNE 23
FRONTON

ECOLE ELEMENTAIRE
PUBLIQUE ÉMILE MASSIO

Affaire suivie par
M. Philippe FILERI
Téléphone
0534265030
Courriel
ce.0311647X@actoulouse.fr
Adresse
80 avenue Noël Célestin
Cunnac
31660 BUZET-SUR-TARN

Sont présents :

Mme Guerrero, chargée des affaires scolaires, M. Rimfray, Mme Laporte, Mme Pecqueux, Mme Sablé, Mme Prاتمarty, Mme Laine, Mme Bex, parents d'élèves, Mme Bonnet, Mme Gayral, Mme Weber, M. Uruty, Mme Donnart, Mme Ciry-Tezza, Mme Estrade, M. Soubiran, Mme Cioppani, M Fileri, enseignants

Sont excusé(es) :

M. Joviado, Maire de Buzet s/Tarn
Mme Roujean, Mme Labastie, M. Barbara, Mme Jordy
Mme Deheurles-Gasch, enseignante absente pour maladie, et Mme Auriol, enseignante en quotité 50%

Ce Conseil démarre à 18h05.

1. Pédagogie

1.1. Projets des classes

Projets artistiques avec représentations fin d'année :

- CP-CE1-1-CE2 : travail sur le cirque et la musique (en lien avec l'intervenante musique), sous la forme d'un conte musical « Zoé fait son cirque ». Le spectacle aura lieu le 21 avril à la salle Ribatel, en fin de journée.
- CE1-2-CE2-CM2 : spectacle « La guerre des boutons » qui se tiendra le 27/06.
- CM1 : spectacle « Histoire des maths », qui se tiendra fin juin à la salle Ribatel, suivi d'une auberge espagnole. Les élèves travaillent le théâtre, la création de chansons et le « faire ensemble, devant et derrière la scène ».

Projets des CE1

- CE1-2 : travail sur les arbres et la forêt. Une sortie sur les côteaux a déjà été réalisée. Elevage de phasmes en classe.
- La sortie des 2 classes de CE1 à la forêt de Buzet et à la Maison de la biodiversité, prévue à l'automne dernier, a été reportée au mois de juin.

Projets des CE2

- Travail sur l'écologie et le développement durable, avec le SMICTOM, à travers des activités sur la préservation de la nature (jardinières en lasagne, gestion des déchets et du compost). En mars, débiteront les défis « Ma petite planète ».
- Projet « Biodiver-cités » avec le Muséum d'histoires naturelles, avec une présentation du projet et une visite guidée du Muséum le 06/06.
- Projet de sortie à la forêt de Buzet.

Projets des CM1

- Prise de contact avec Aéroscopia et l'Envol des pionniers pour un projet de sortie. Si aucune de ces demandes n'aboutissait, une autre sortie en lien avec l'Histoire sera prévue.
- Projet en lien avec l'association Buz'Art sur le thème des fleurs.
- Participation à la semaine de la presse en mars : les élèves travailleront sur l'interprétation de la presse (fakenews, presse de guerre Ukraine,..) et les avantages et les dangers des réseaux sociaux (Youtube,...).

Projets des CM2

- Participation aux défis « Ma petite planète »
- Sortie ski à Garin, du 13 au 17/03. Les élèves produiront un carnet de voyage (travail d'écriture, mises en page artistique, inclusion de notions géographiques, historiques et scientifiques).
- Souhait de renouveler la rencontre interclasse d'échecs, pour la fin juin.

1.2. Evaluations nationales CP

- Elles ont été réalisées en janvier 2023 : les résultats sont bons et les quelques difficultés identifiées sont normales à cette période de l'année en CP. Compétences réussies : « lire à voix haute » ; « nommer et lire les nombres entiers » ; les compétences à améliorer : « Lire les mots seuls » ; « résoudre des problèmes ».
- Les résultats de ces évaluations ne peuvent être comparés à ceux de l'année précédente, puisqu'en 2022, les évaluations avaient été réalisées au mois de mars (report cause COVID).

1.3. EPS Piscine

- 6 séances sur les 8 prévues ont pu être réalisées, dont 2 dédiées aux passages des parcours et 4 aux apprentissages. 2 séances ont été annulées ; en raison de l'absence de parents agréés et pour cause de grève. L'équipe pédagogique remercie les parents accompagnateurs et les maîtres-nageurs, pour leur présence et leur bonne organisation. Pour mémoire, les séances de piscine nécessitent la présence d'un parent agréé pour 2 classes et 1 parent accompagnateur non agréé.
- Pour les CE2, passation d'un « test d'aisance aquatique ». Il ne s'agit pas pour les élèves d'apprendre à nager mais de savoir se déplacer dans l'eau.
- Pour les CM2, validation du « savoir-nager » pour le dossier de 6^{ème}. Ceci consiste en un parcours à réaliser dans et sous l'eau. Quelques élèves n'ont pas validé ce parcours et il leur sera proposé de le valider à nouveau en 6^{ème}.

1.4. Projection des effectifs 2023-2024

- 224 élèves inscrits pour la rentrée 2023 soit moins de 25 élèves (24,89) par classes sur neuf classes. En raison de ces effectifs, l'école élémentaire est concernée par une mesure de carte scolaire avec la fermeture de la dixième classe. A ce jour, les nouvelles inscriptions ne suffisent pas à éviter cette mesure. Dans cette situation de fermeture, les classes seraient redistribuées en 5 classes uniques et 4 classes en cours double.
- La Mairie a pris contact avec l'Inspectrice afin de faire valoir des prévisions de nouveaux arrivants sur la commune, étant donné la construction de nouveaux logements d'ici 2 ans, (150 logements en prévisions) dont certains qui seront livrés avant la rentrée 2023. L'Inspectrice devrait en tenir compte lors de la prochaine commission qui se tiendra en juin. La Mairie va également demander un rendez-vous en présentiel avec cette dernière.

1.5. Inscriptions

- Par conséquent, l'ouverture des inscriptions des nouveaux arrivants/PS/CP a été anticipée, dans l'objectif d'être en capacité à voir évoluer positivement le nombre d'élèves, avant la commission du mois de juin. Les parents sont donc invités à procéder rapidement aux inscriptions de leurs enfants (dossier à télécharger sur le site de la Mairie).
- Inscriptions CP : déjà en ligne, clôture mi-mai
- Campagne d'affectation en 6^{ème} en deux étapes :
 - Volet 1 : du 06/03/23 au 23/03/23 - mise à jour des adresses pour définition automatique du collège de secteur (le 31-03-2023)
 - Volet 2 : du 31/03/23 au 21/04/23 - saisie des vœux et des justificatifs si demande de dérogation par les familles

1.6. Poursuite de scolarité

- Les notifications de passage seront transmises au plus tard le 07/04 et les réponses des parents devront être rendues au plus tard le 21/04. La proposition de passage est émise par défaut et l'absence de réponse des familles équivaut à acceptation de la décision. Le Conseil des maîtres se réunira le 10/05 et les familles auront jusqu'au 24/05 pour exprimer leur désaccord, le cas échéant.
- Le calendrier de la poursuite de scolarité pour la rentrée 2023 est en [Annexe 1](#).

2. Fonctionnement, vie de l'école (18:50-19:20)

2.1. Modalité de communication et organisation en cas d'absence d'un enseignant

- En cas d'absence prévue, remplacée ou non remplacée d'un(e) enseignant(e), M. Fileri communique l'information aux familles par voie de mail .
- En cas d'absence imprévue, d'une seule journée ou demi-journée, les élèves sont répartis dans les autres classes (2 élèves/classe).
- Lorsque l'enseignant(e) n'est pas remplacé(e) et que les élèves sont gardés par leur famille, les parents n'ont pas la possibilité de défalquer de leur facture le coût du 1^{er} repas annulé. M. Fileri rappelle que les enfants peuvent être accueillis à l'école en l'absence de leur enseignant(e) et qu'il est possible aux familles d'amener l'enfant à l'école sur le temps de repas, même s'il est gardé par la famille sur les temps de classe.
- M. Fileri s'est entretenu avec l'Inspectrice concernant les absences non remplacées sur l'école. Les délégués des parents d'élèves ont appuyé sa démarche en la contactant également. Cette dernière s'est engagée à attribuer à la classe de CE1-2, un remplaçant attitré, à la rentrée des vacances d'hiver, dans le cas d'un arrêt maladie prolongé de l'enseignante.

2.2. Les toilettes de l'école

- Les délégués des parents d'élèves font part de remarques de nombreuses familles concernant l'état de saleté des toilettes, les incivilités qui s'y produisent et l'insécurité que les enfants peuvent y ressentir. Ils souhaitent une plus grande vigilance vis-à-vis de ce lieu pendant les récréations. Madame Weber souligne que la cour dispose seulement de 3 toilettes filles, 2 toilettes garçons et 4 urinoirs, pour 240 élèves. Deux enseignants sont présents lors des récréations et effectuent une surveillance de ce lieu. M. Fileri est également intervenu dans les classes pour effectuer des rappels concernant son bon usage.
- Afin d'améliorer les conditions d'accueil des toilettes, plusieurs propositions sont formulées par l'équipe pédagogique et les délégués des parents d'élèves :
 - Passage d'un agent d'entretien 2 fois dans la journée au lieu d'une.

- Passages plus fréquents des enseignants à proximité et dans les toilettes, pendant les récréations et des animateurs sur les temps cantine.
- Campagne de sensibilisation à renouveler auprès des élèves, reprise collective des règles lors d'un regroupement de toutes les classes et relais des familles à la maison, auprès de leurs enfants.
- Affichage des règles de propreté dans les toilettes.

2.3. Les abords de l'école

- Parking du city : avec le retour à 2 portails au lieu des 5 créés en période COVID, les délégués de parents d'élèves constatent que les familles utilisent moins le parking-gare et investissent davantage le parking-city stade. Ils alertent l'équipe et la Mairie de comportements dangereux de véhicules (entrée par le rond-point) et du stationnement approximatif sur cet emplacement bosselé et parfois boueux. La Mairie évoquera cette problématique en conseil municipal.
- Regroupement des fratries au portail CM : l'information a été communiquée aux familles concernées et cette organisation est effective depuis le 1^{er} février 2023.
- Les enfants concernés peuvent maintenant sortir par le même portail évitant, dans le même temps aux parents deux récupérations à deux portails distincts.

Ces questions de l'ordre du jour ayant été traitées, le conseil d'école est levé à 19h35.

Philippe Fileri,
Directeur de l'école élémentaire

Maëlle Pecqueux,
Secrétaire de séance

Maëlle Pecqueux